

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



**DISCOURS DE SON
EXCELLENCE MONSIEUR LE
MINISTRE DES AFFAIRES
ETRANGERES ET COOPERATION
INTERNATIONALE A LA 70ème
SESSION DE L'ASSEMBLEE
GENERALE DES NATIONS UNIES**

New York, le 1 octobre 2015

**Monsieur le Président,
Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,
Mesdames et Messieurs,**

Au moment où, au nom de Son Excellence Joseph Kabila Kabange, Président de la République Démocratique du Congo que j'ai le privilège et l'insigne honneur de représenter, je prends la parole du haut de cette tribune, je voudrais, avant toute chose, joindre ma voix à celles des orateurs qui m'ont précédé pour vous féliciter à l'occasion de votre élection à la Présidence de cette 70ème Session ordinaire de l'Assemblée Générale de l'Organisation des Nations Unies.

Votre expérience de Ministre des Affaires Etrangères et des Finances du Danemark, ainsi que vos compétences en matière de développement, constituent des atouts majeurs pour le succès de votre mandat.

Je voudrais aussi saluer votre prédécesseur, l'Honorable SAM KUTESA, Ministre des Affaires Etrangères de la République de l'Ouganda, pour le remarquable travail, qu'à un moment historique de notre Organisation, il a accompli en tant que Président de la 69ème session de l'Assemblée Générale.

Je voudrais enfin rendre un hommage mérité au Secrétaire Général BAN KI MOON, pour les efforts qu'il ne cesse de déployer pour défendre et promouvoir les buts et les principes de la charte des Nations Unies.

Monsieur le Président,

Soixante-dix ans après avoir été porté sur les fonds baptismaux, notre Organisation universelle demeure plus que jamais pertinente, ses objectifs et principes d'actualité brûlante.

La paix et le développement sont en effet des vœux unanimes et intemporels de tous les peuples. Par essence et par nécessité, maintenir la paix et la sécurité internationales, garantir la justice et les droits de l'homme, favoriser le progrès social, et instaurer des meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande, sont donc appelés à demeurer au centre de notre action collective en tant que Communauté des Nations.

Ces objectifs de notre organisation sont complémentaires et se déterminent réciproquement. Ainsi, sans la paix, il n'y a pas de droits de l'homme qui tiennent, qu'il s'agisse des droits civils et politiques, ou des droits économiques, sociaux et culturels, alors que le déni systématique ou la violation constante des droits conduit inexorablement à la rupture de la paix et de la cohésion sociale, aux crises latentes, sinon ouvertes.

De la même manière, sans la paix, le développement est hypothétique et la satisfaction des besoins vitaux des populations problématique, tandis que le sous-développement, la pauvreté et la précarité qui l'accompagnent, constituent un terreau fertile pour des revendications sociales dont, souvent, la violence est directement proportionnelle au ressenti des souffrances.

Par ailleurs, dans un monde en perpétuelle mutation et où les enjeux touchant à la sécurité, au développement et aux droits fondamentaux de la personne humaine n'ont plus de frontières, les sorts des uns et des autres sont liés. La solidarité dans l'action et la synergie des efforts ne sont pas des options, mais des conditions sine qua non de survie et de succès.

La République Démocratique du Congo estime donc que les conflits armés, les guerres civiles, ainsi que tous les actes cruels et destructeurs des groupes terroristes, parce que perpétuant la souffrance et la misère, et parce que créant des profondes détresses dans le monde, doivent être condamnés, quels qu'en soient les auteurs, les lieux, les buts ou motivations. Le terrorisme constitue aujourd'hui une des menaces les plus graves contre la paix et la sécurité internationales. Lutter contre ce fléau doit être une des priorités de notre organisation ; soutenir et participer à la stratégie antiterroriste mondiale, une obligation pour chacun de nos Etats. Rester passif face à la montée du radicalisme et de l'extrémisme, dans leurs formes les plus barbares et meurtrières, serait, ni plus ni moins, cautionner la deshumanisation du monde.

Consciente de cela, la République Démocratique du Congo, pays épris de paix et qui connaît, de par son histoire, la valeur inestimable de ce bien précieux, œuvre inlassablement pour préserver la paix et la stabilité à l'intérieur de ses frontières, dans la région des Grands Lacs Africains et dans le monde.

C'est dans cette optique, qu'elle a signé, le 28 février 2013 à Addis Abeba, l'Accord Cadre pour la Paix, la Sécurité et la Coopération pour la République Démocratique du Congo et la Région des Grands Lacs ; qu'elle s'applique à tenir tous les engagements souscrits par elle du fait de cette signature ; et qu'elle mène, à un coût souvent prohibitif, vu ses moyens limités, mais avec succès fort heureusement, des opérations militaires en vue de la neutralisation des forces négatives et groupes armés qui, depuis une quinzaine d'années, sèment la mort et la désolation dans l'Est de son territoire.

C'est à ce titre aussi qu'elle a détaché plusieurs de ses fils et filles, militaires et policiers, pour servir sous le drapeau des Nations Unies à travers le monde. C'est aussi pourquoi elle se sent interpellé, comme le reste de l'humanité, par la crise migratoire actuelle qui démontre, si besoin en était, la précarité de la condition humaine.

Tout en saluant ce qui est entrepris par les uns et les autres pour surmonter cette crise, il est important, nécessaire et urgent de s'attaquer à ses causes profondes que sont, notamment, ~~le déni des droits humains~~, le sous-développement, la pauvreté, les conflits armés et les catastrophes naturelles, dont celles dues aux changements climatiques.

C'est donc mue par cette exigence, que la République Démocratique du Congo a participé à la négociation et à l'adoption du Nouveau programme de développement pour l'après-2015 et des Objectifs de Développement Durable. Ce programme incarne tous les espoirs pour les peuples du monde. Notre devoir à tous est de mettre tout en œuvre pour sa matérialisation.

C'est toujours mue par la même exigence, qu'elle s'est activement impliquée dans la préparation de la Conférence de Décembre prochain sur le Climat à Paris et dans les négociations internationales y afférentes.

Monsieur le Président,

Nous aspirons tous à un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable. La réalisation de ces aspirations nécessitent des actions et engagements fermes de la part de nous tous. A cet égard, nous avons tous souscrit aux objectifs du Millénaire pour le Développement. Leur pleine et totale réalisation a cependant été entravée par de multiples goulots d'étranglement qu'il importe d'aplanir rapidement et des nombreux défis qu'il faut relever absolument et urgemment, particulièrement en ce qui concerne la préservation de l'environnement au sujet de laquelle la volonté d'agir ne doit plus demeurer timide.

Les changements climatiques constituent en effet un des défis majeurs auxquels notre planète fait face aujourd'hui. Ses conséquences négatives sur des secteurs socio-économiques vitaux, tels que l'agriculture et la santé sont désormais plus qu'évidentes. Il en est de même de leurs conséquences sur la disponibilité des biens qui, comme l'eau, sont indispensables à la vie.

L'urgence est donc à la conclusion d'un Accord universel, juridiquement contraignant, qui soit à même de permettre que l'élévation de la température



moyenne de la planète soit contenue en dessous de 2 degrés centigrades par rapport aux niveaux préindustriels. Donnons ensemble la preuve de notre engagement aux Objectifs du Développement Durable en faisant de Décembre 2015 à Paris, l'échéance à ne pas dépasser.

En République Démocratique du Congo, nous nous sommes engagés à consentir des sacrifices responsables sans hypothéquer notre développement. Dans cette optique, nous avons élaboré et déposé une Contribution Prévue Déterminée Nationale comportant des mesures d'atténuation axées sur quatre secteurs prioritaires, l'agriculture, les forêts, l'énergie, et les transports, ainsi que des mesures d'adaptation qui, par-delà ces quatre secteurs concernent aussi la protection du littoral, le tout pour un taux de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 17 pourcent, soit 77 millions de tonnes Equivalent CO2 à l'horizon 2030. C'est ce même horizon que nous nous sommes fixés pour l'émergence de notre pays dans le cadre d'une vision globale et ambitieuse de développement dénommée « Révolution de la Modernité ». En retour, nous espérons recevoir de la communauté internationale, la récompense que nous méritons dans le cadre du processus REDD+.

Monsieur le Président,

Après avoir donné notre position sur quelques questions brûlantes de l'heure, je voudrais maintenant vous entretenir brièvement de la situation dans mon pays. Je voudrais vous parler de la République Démocratique du Congo d'aujourd'hui ; un pays qui a connu certes des moments difficiles et aurait pu même disparaître, n'eussent été l'appui des Nations Unies, mais aussi et surtout les sacrifices d'un peuple déterminé à préserver sa souveraineté et l'intégrité de son territoire, envers et contre tout.

C'est ici le lieu pour moi, de saluer la solidarité internationale dont nous avons bénéficié des autres Etats membres, singulièrement des pays contributeurs de troupes à la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation du Congo, MONUSCO en sigle.

C'est aussi celui de rendre hommage à l'héroïsme de nos forces de défense et de sécurité, ainsi que de notre population, toutes origines et classes d'âge confondues.

Du fait de l'action combinée des uns et des autres, nous pouvons affirmer, sans crainte d'être contredits, qu'en dépit de la persistance de quelques poches résiduelles d'insécurité que nous sommes activement occupés à résorber, la paix, la sécurité et l'autorité de l'Etat ont été rétablies sur la quasi-totalité du territoire national, ce qui, couplé à d'importantes réformes structurelles, a favorisé la reprise des activités économiques a grande échelle.

La République Démocratique du Congo est aujourd'hui l'une des économies les plus dynamiques de l'Afrique, avec un taux de croissance annuel constamment supérieur à la moyenne de l'Afrique sub-saharienne de 2010 à 2014, taux qui, en 2014, s'est situé à 9,5 %, soit le troisième taux de croissance le plus rapide au monde. Elle affiche aussi, et cela depuis bientôt trois ans, un taux d'inflation inférieur à un pourcent et une remarquable stabilité du taux de change. Par ailleurs, la gouvernance et le climat des affaires n'ont cessé de connaître des notables améliorations, au point de faire apparaître la RDC parmi les dix pays les plus réformateurs au classement « Doing Business » de la Banque mondiale édition 2013.

Des défis majeurs continuent cependant à jalonner notre parcours. Nous sommes un pays pôt-conflit. Les efforts de stabilisation institutionnelle, de sécurisation du territoire et de reconstruction des infrastructures de base doivent et vont se poursuivre, avec pour objectif la victoire sur la pauvreté, l'injustice et les inégalités sociales.

La République Démocratique du Congo est donc aujourd'hui un grand chantier ou abondent des opportunités d'affaires et ouvert à tous les partenariats, pourvu qu'ils tiennent compte de sa souveraineté, ne nuisent pas à ses intérêts vitaux et soient mutuellement avantageux.

C'est dans cette perspective que s'inscrit l'ouverture à la concurrence de plusieurs secteurs d'activités marchandes jusque-là réservées au secteur public. Ainsi, des

nouvelles lois ont soit été adoptées, soit en voie de l'être, pour la libéralisation des secteurs de l'électricité et des assurances, pour la promotion des partenariats «public-privé » dans les domaines de l'agriculture et des infrastructures, et pour attirer et retenir les investisseurs nationaux qu'étrangers.

Monsieur le Président,

L'obligation qui incombe aujourd'hui au Gouvernement de la RDC et à tous ses partenaires est celle de veiller à la consolidation de tous ces acquis. Préserver la paix et la stabilité, rendre irréversibles les avancées démocratiques et les progrès sur le plan économique et social, sont donc pour nous des priorités absolues.

C'est pourquoi nous attachons beaucoup de prix au processus de décentralisation en cours et qui a connu une accélération avec la mise en place des Assemblées provinciales dans les nouvelles provinces ainsi que celle prochaine des Exécutifs provinciaux dans les 21 Nouvelles provinces..

Dans le même chapitre, et conformément au calendrier électoral publié par la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), la République Démocratique du Congo se prépare a l'organisation des élections générales, les troisièmes après celles de 2006 et de 2011. L'organisation de ces élections, prévues pour le cycle 2015-2016, marque la confirmation d'une rupture définitive avec la spirale de violence et d'instabilité qui l'a caractérisée ces dernières décennies et engage le peuple congolais dans une culture démocratique pérenne.

En dépit des multiples contraintes d'ordre financier et logistique qui émaillent le processus électoral, tout est mis en œuvre, par la Commission Electorale Nationale Indépendante, avec le concours du Gouvernement, sous la direction du Chef de l'Etat, pour relever le défi de l'organisation des élections transparentes et crédibles, dans un climat apaisé..

A cette fin, convaincu que le dialogue est un principe central de la démocratie et un facteur de cohésion sociale, le Chef de l'Etat a engagé, depuis le mois de mai

dernier, des consultations avec tous les segments de la société congolaise, acteurs politiques, société civile, autorités religieuses et coutumières, en vue d'un Dialogue National.

Pour terminer, Monsieur le Président,

Après la défaite du M23 et la reddition de plusieurs groupes rebelles, la République Démocratique du Congo veut consolider la paix retrouvée et revenir à une vie normale. Pour ce faire, la présence onusienne sur le territoire congolais doit être repensée et les effectifs des contingents de la MONUSCO progressivement réduits.

Notre pays attend le soutien de l'Assemblée des Nations ici réunies, le soutien de cette demande responsable et légitime d'Etat membre en plein exercice de sa souveraineté, demande qui bénéficie déjà de l'appui des Communautés Economiques Régionales dont nous sommes membres, la SADC et la CIRGL, ainsi que de l'Union Africaine.

Il compte sur le dialogue stratégique en cours avec le Secrétaire Général des Nations Unies et ses experts pour arriver à une recommandation dans ce sens au Conseil de Sécurité.

Monsieur le Président,

Je vous remercie.